

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1963)
Heft: 2

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Domaine public

J.A. Lausanne

Bi-mensuel romand
N° 2 15 novembre 1963

Rédacteur responsable: André Gavillet

Abonnement: 20 numéros 12 francs

Le numéro 70 centimes

Administration, rédaction: Case Chauderon 142

Chèque postal II 155 27

Imprimerie Raymond Fawer S. A., Lausanne

Les articles de ce numéro
ont été discutés et rédigés par:

Gaston Cherpillod

Jean-Jacques Dreifuss

Ruth Dreifuss

Pierre Furter

André Gavillet

Jean-Jacques Leu

Max Lévy

Pierre Liniger

Jacques Morier-Genoud

Philippe Müller

Christian Ogay

C.-F. Pochon

Dans les prochains numéros:

- Après la dissolution de la Nouvelle gauche neuchâteloise comme parti politique, une interview d'Yves Velan;
- Une analyse du vocabulaire électoral;
- Médecins et assurance-maladie;
- La parole aux ouvriers: interview à la sortie des usines;
- A propos de l'accord de Moscou;
- La censure cinématographique en Suisse romande;
- Le syndicalisme étudiant.

Le proconsulat de M. Max Petitpierre

Palmarès

Ce printemps, lors des premières réunions de l'équipe de « Domaine public », notre attention avait été attirée par un entrefilet discret annonçant la nomination de M. Max Petitpierre comme administrateur de Brown Boveri. Nous savions qu'il siégeait au Conseil d'administration d'Ebauches S. A. (horlogerie), qu'il présidait le conseil d'administration de Nestlé. Après vérification, il fallut constater que les Ciments Portland étaient aussi au palmarès. Société suisse de Réassurance vint couronner le tout. Bref, ce qui se fait de mieux dans le domaine des entreprises suisses travaillant pour l'exportation, à l'échelle mondiale. Ne manquent à l'appel que les chimiques.

Hypothèses

Lors de la campagne pour les élections fédérales, le parti du travail s'est servi de ce magnifique exemple de « concentration horizontale » pour illustrer le pouvoir des monopoles, trusts, cartels, etc. Cela était judicieux, malgré le vocabulaire stéréotypé. Mais il vaut la peine de chercher au-delà de cette démonstration électorale, sans chercher à remettre en question les mérites de l'ancien magistrat, ni les compétences du spécialiste du droit international privé.

Que signifie cette concentration?

Première hypothèse: liaison organique. Le groupe de pression des industries d'exportation désire se structurer mieux et incarner en un seul homme ses intérêts communs. Mais pourquoi afficher cette liaison? L'industrie d'exportation, ce n'est pas un Commonwealth et M. Petitpierre n'est pas la reine d'Angleterre de la turbine en chocolat et de la montre en ciment.

Deuxième hypothèse: potiche. Ce nom réputé ferait bien dans la liste d'un conseil. De même on introduit un marquis ou un comte dans le conseil d'administration d'une fabrique de savonnettes de luxe. Ça pose une marque. Explication pas totalement satisfaisante. M. Petitpierre est plus que le duc de la Trémollière du chocolat-ciment et de la montre-turbine.

Troisième hypothèse: porte-parole. Chacune de ces « maisons » utilise, rarement, mais efficacement, l'influence que M. Petitpierre a conservée à Berne. Que refuserait-on à un ancien conseiller fédéral qui représente la turbine en ciment et la montre-chocolat? A ne pas exclure!

Proconsulat

Ce qui est grave, c'est que M. Petitpierre souligne la liaison qui existe entre le pouvoir et les grandes puissances économiques. Après la carrière de magistrat, on poursuit une autre carrière. L'exécutif fédéral, c'est les vaches maigres, mais il conduit à mieux. Les consuls romains, après avoir géré, sans être rétribués, les affaires publiques, se « refaisaient » comme proconsuls en pillant honnêtement et honteusement quelque province des Gaules ou de Sicile.

Va-t-on créer, en Suisse, à la mode capitaliste, un proconsulat?

Rien ne serait plus dangereux pour le fonctionnement de la démocratie suisse. A la limite, il y a une sorte d'« amadouage » indirect. Imaginons que l'oreille d'un conseiller fédéral devienne très sensible à l'argumentation de certains groupes économiques, comment prouvera-t-on alors qu'inconsciemment il ne songe pas à sa deuxième carrière, au proconsulat?

Coupons court

Nos conseillers fédéraux sont honorablement payés. Ils disposent, une fois retirés sous leur tente, d'une retraite convenable, qui doit correspondre largement au salaire d'un professeur d'Université en fonction. Alors, il faut leur interdire de participer, en tant que retraité, aux grandes affaires économiques de ce pays.

La clarté politique en sera accrue.

Il ne manquera d'ailleurs pas d'institutions non lucratives pour accepter leurs services.

Sinon, on peut collectionner les si beaux timbres des albums N. P. C. K.!

«Lobby» de la paix

Des armes de plus en plus redoutables voient le jour, et le physicien atomiste doit s'interroger: peut-il continuer de contribuer au développement de moyens de destruction plus puissants alors que la décision de les employer ou non en cas de conflit armé ne dépendra pas de lui, mais de politiciens? On sait que Robert J. Oppenheimer, dont le rôle dans la mise au point de la bombe A américaine lors de la dernière guerre mondiale avait été déterminant, refuse désormais son concours au Département de la défense américain et préfère vivre dans une semi-retraite à Princeton. Cette attitude courageuse trouve un équivalent dans celle du physicien soviétique Kapitza.

Il n'est guère possible de mentionner tous les efforts, individuels ou collectifs, entrepris pour la paix. N'en citons que quelques-uns parmi les plus marquants de ces cinq dernières années. En 1957, dix-huit professeurs allemands, dont les Prix Nobel Born, Hahn, von Laue et Heisenberg, se prononcent publiquement contre l'armement atomique de la Bundeswehr. La même année se tient la première réunion du mouvement « Pugwash », à l'appel d'Einstein et de Bertrand Russel. Réunissant des savants de différents pays sans tenir compte des blocs militaires, cette assemblée eut lieu dans la propriété de Pugwash, au Canada, appartenant à M. Eaton, qui fut initialement le mécène du mouvement. Les assemblées ont lieu une ou deux fois par an et se tiennent dans différents pays. Les savants y assistent à titre personnel, sans qu'aucun représentant gouvernemental y ait jamais été convié. Le groupe soviétique constitue en moyenne plus du cinquième de l'assemblée. Divers sujets ont été abordés: ainsi en 1958 le problème de la course aux armements, en 1959 l'arrêt contrôlé des essais atomiques, en 1960 la

nécessité et les modalités du désarmement atomique. La plus récente réunion vient d'avoir lieu en Yougoslavie et a abouti à la conclusion que l'armement atomique n'est nullement indispensable pour l'avancement rapide de la recherche scientifique. Les documents de ces conférences sont remis aux gouvernements respectifs.

Autre type d'intervention, plus publique. Une pétition signée par 9200 savants, dont 36 Prix Nobel, en faveur d'un accord international sur l'arrêt des essais nucléaires est remis par Pauling au secrétaire général de l'ONU en septembre 1958. En mai 1961, ce même savant, biochimiste mondialement connu, Prix Nobel de chimie 1954, professeur dans une université californienne, lance un appel contre toute extension du club atomique, qui recueille la signature de près de 100 000 savants du monde entier.

En attribuant récemment à Linus Pauling le Prix Nobel 1962 de la paix, le comité norvégien vient de récompenser l'un des plus dynamiques membres de ce « lobby » de la paix.

Et que volent les cigognes!

Supposons qu'un homme ait été lancé dans le cosmos, et appelons-le Nicolaïev.

Supposons qu'une femme soit lancée dans l'espace, et appelons-la Valentina.

Exploit technique. Examen des résultats. Biologiquement, les savants n'apprennent rien que les précédents cosmonautes ne leur aient déjà appris.

Ah! mais si l'on pouvait connaître les effets du cosmos sur la descendance des couples de l'espace. Ce n'est pas un souhait, c'est une nécessité.

Bien sûr, comme dirait « France-Dimanche », quel beau mariage d'amour.